

15^{ème} réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe
pour la mise en œuvre de la convention européenne du paysage,
URGUP, TURQUIE

LES CHAMPS D'ACTION DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE-PAYSAGISTE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU PAYSAGE

Henri BAVA architecte-paysagiste Agence Ter
Prof. Université de Karlsruhe K.I.T

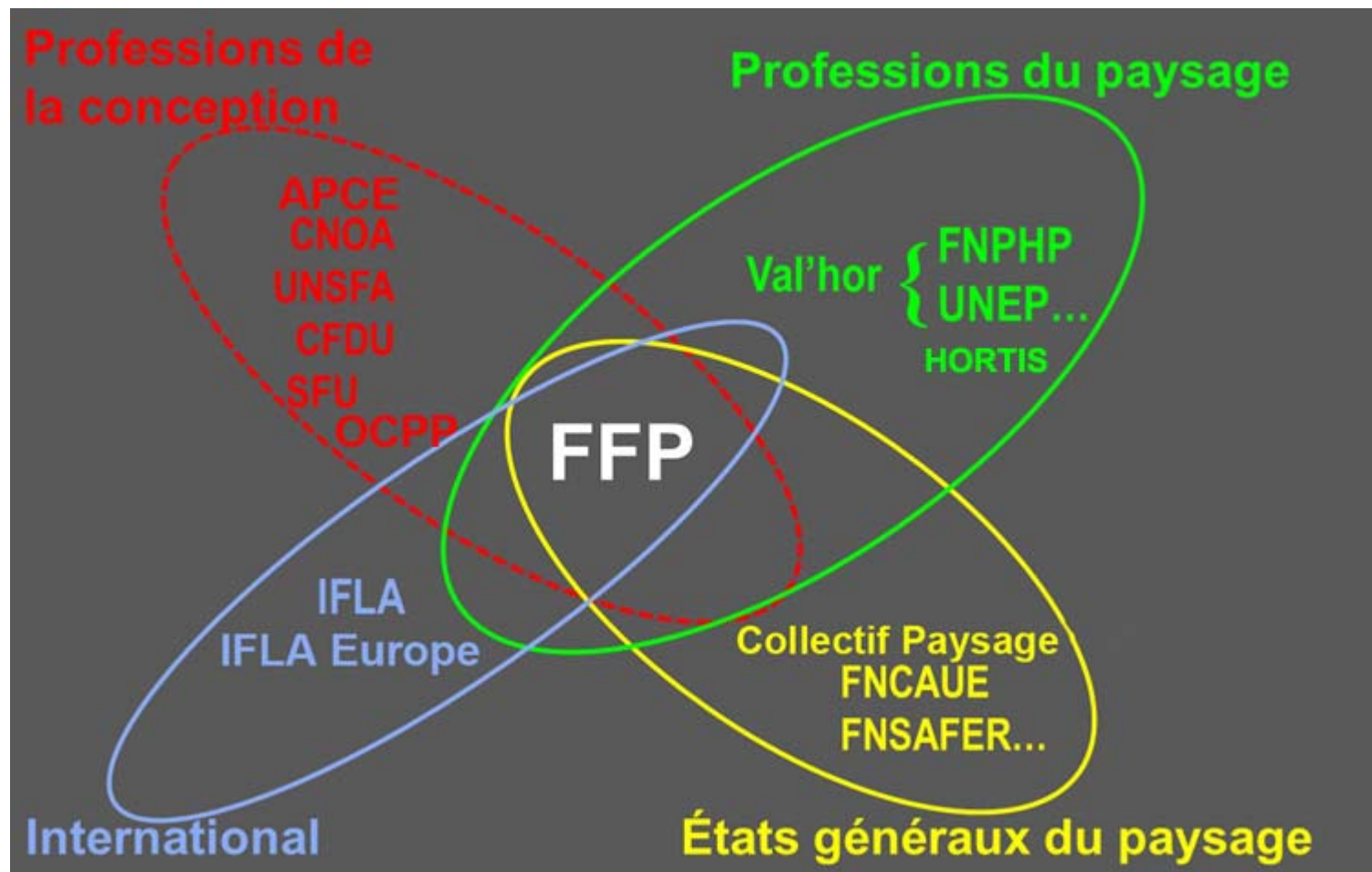




FFP

- . **La FFP organise et structure la profession des paysagistes concepteurs en France**
- . **Elle réunit 650 adhérents principalement des agences de paysage indépendantes**
- . **Son action s'organise autour de 3 axes :**
 - Vocation culturelle
 - Services
 - Reconnaissance de la profession de paysagiste

UN RÉSEAU DE LA PROFESSION À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



La FFP partie du réseau mondial des architectes-paysagistes IFLA

Activité économique propre à la filière paysage en France:

- . **2000** paysagistes en activité
- . **50 000** entreprises pour l'ensemble de la filière paysage
- . **33 500** entrepreneurs de paysage et producteurs de végétaux
- . **116 000** emplois
- . **7 milliards euros** de chiffre d'affaires

importance économique du paysage

. Le paysage joue un rôle majeur dans le tourisme en France

- L'attractivité des paysages et du patrimoine culturel font de la France

la 1^{ère} destination touristique mondiale :

+ de 8% du tourisme mondial

- Economie du tourisme :

2 millions d'emplois et 7% du PIB national

soit:

2 fois l'économie de l'agriculture,

3 fois l'économie de l'industrie de la voiture,

10 fois l'économie du commerce de luxe

. Valorisation d'image pour les territoires et leurs productions locales

- Une attention croissante est portée à la qualité paysagère de certains territoires de production, et à leur communication dans un but économique

. Valorisation de l'image de la ville

- Objet de fierté, d'identité, de communication auprès du grand public
- Augmentation de la valeur des logements proches des parcs et jardins



**L'exemple du Grand Lyon (2eme
métropole française):**

« à Lyon,

**1€ investi par la collectivité
génère**

7€ d'activité dans le secteur privé.... »

Gérard Collomb, Maire de Lyon

VILLE-TERRITOIRE

-Intervenir dans un contexte composite de « ville-territoire »,
aujourd'hui nos métropoles entremêlent « urbain, industrie, nature, infrastructures, agriculture » avec les problèmes de limites, de continuités, de mobilité, de logiques environnementales à comprendre comme autant de potentialités.

DYNAMIQUE D'EVOLUTION DE LA VILLE ET DU PAYSAGE

-Il ne s'agit plus aujourd'hui de se limiter uniquement à des « insularités paysagères », en se bornant à ne seulement concevoir et réaliser que des parcs et des jardins publics, ni de ne se pencher que sur les paysages patrimoniaux à protéger, mais de travailler aussi à d'autres échelles d'espace et de temps, pour donner du sens à ce nouveau contexte urbain, territorial, intercommunal, aux dynamiques urbaines et environnementales complexes.

- les concepteurs doivent saisir l'opportunité des questions posées aujourd'hui par les intercommunalités à l'échelle de leur territoire :

ex : Grand Paris, Toulouse Métropole, Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), Grand Lyon etc.....

PROJET DE PAYSAGE :

-COMMENCER PAR LE PAYSAGE

inverser les habitudes : ne plus subordonner le paysage aux autres problématiques mais placer la question du paysage comme préalable, et comme moteur de la réflexion et de la transformation de la ville-territoire, en abolissant la frontière entre planification dite « fade » et projet considéré comme « motivant ». C'est la dynamique qui importe, le processus de travail, à enclencher par des **PLANS-GUIDES**

-CO-CONCEPTION : proposer une vision partagée par tous les acteurs, pratiquer la participation dès l'amont de la réflexion, pour « ancrer » le projet dans la culture locale, et être en phase avec la vie sociale et ses attentes.

-NE PAS « OPPOSER » MAIS « COMBINER » PRESERVATION ET DEVELOPPEMENT :
« développer en conservant », travailler avec leur valeur écologique et identitaire, dans la reconnaissance et le respect des spécificités paysagères et environnementales existantes,

-UTILISER LA DIMENSION INTEGRATIVE DU PAYSAGE,
en mettant à profit le caractère transversal du paysage, des milieux, des ambiances, les continuités et porosités des sites, travailler sur ces « ambiances » comme composantes essentielles de projet.

-considérer le « socle géographique » commun à toutes les composantes de la ville-territoire comme le fondement de la démarche de projet :

La qualité, nature et configuration des sols (pedologie, géologie)

La géo-histoire (visible ou non) inter-relationnée à l'histoire des villes.

et renforcer cette dimension géographique qui oriente vers l'identité (les fleuves), et géomorphologique (les vallées) : notion d'**infrastructure géographique**

- Préserver et renforcer la BIO-DIVERSITE

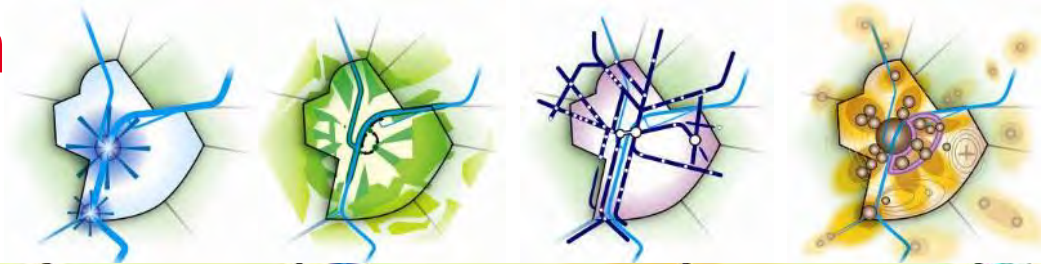
-Augmenter la bio-diversité y compris en zone urbaine , même en cours de densification, en se lançant par exemple le défi de faire « plus de biodiversité avec plus d'habitants » ce qui implique plus de créativité interdisciplinaire (Projet Agence Ter pour les 55000 ha de Nature à Bordeaux).

Le Grand Lyon comme exemple.....

GRAND LYON: UNE POLITIQUE QUI S'APPUIE SUR UNE VISION DE L'AGGLOMERATION



La vision de l'agglomération - Planification 2030



- Les fleuves.
Axes structurants de la ville,
Berges+ecosysteme
- L'armature verte: attractivité,
économie+ régulation de
l'extension urbaine
- Le Réseau de transport de
l'Agglomération Lyonnaise
Tram, cycles, fluvial,bus
- La vision multipolaire > Les bassins de vie (habitat et activité)



Les Berges du Rhône

Lyon (FRANCE)



2005



2007









Paysage-urbanisme à l'échelle du quartier: (landscape urbanism)

Une approche socio-écologique de l'urbanisme au service du développement économique.

Dans nos friches portuaires comme industrielles le réaménagement par le paysage et l'espace public est un accélérateur de la régénération urbaine et économique.

La qualité des paysages urbains a un impact important sur l'attractivité, la valorisation du foncier et la vitesse de commercialisation .

Aujourd'hui à Rouen, les investisseurs n'hésitent plus à investir....

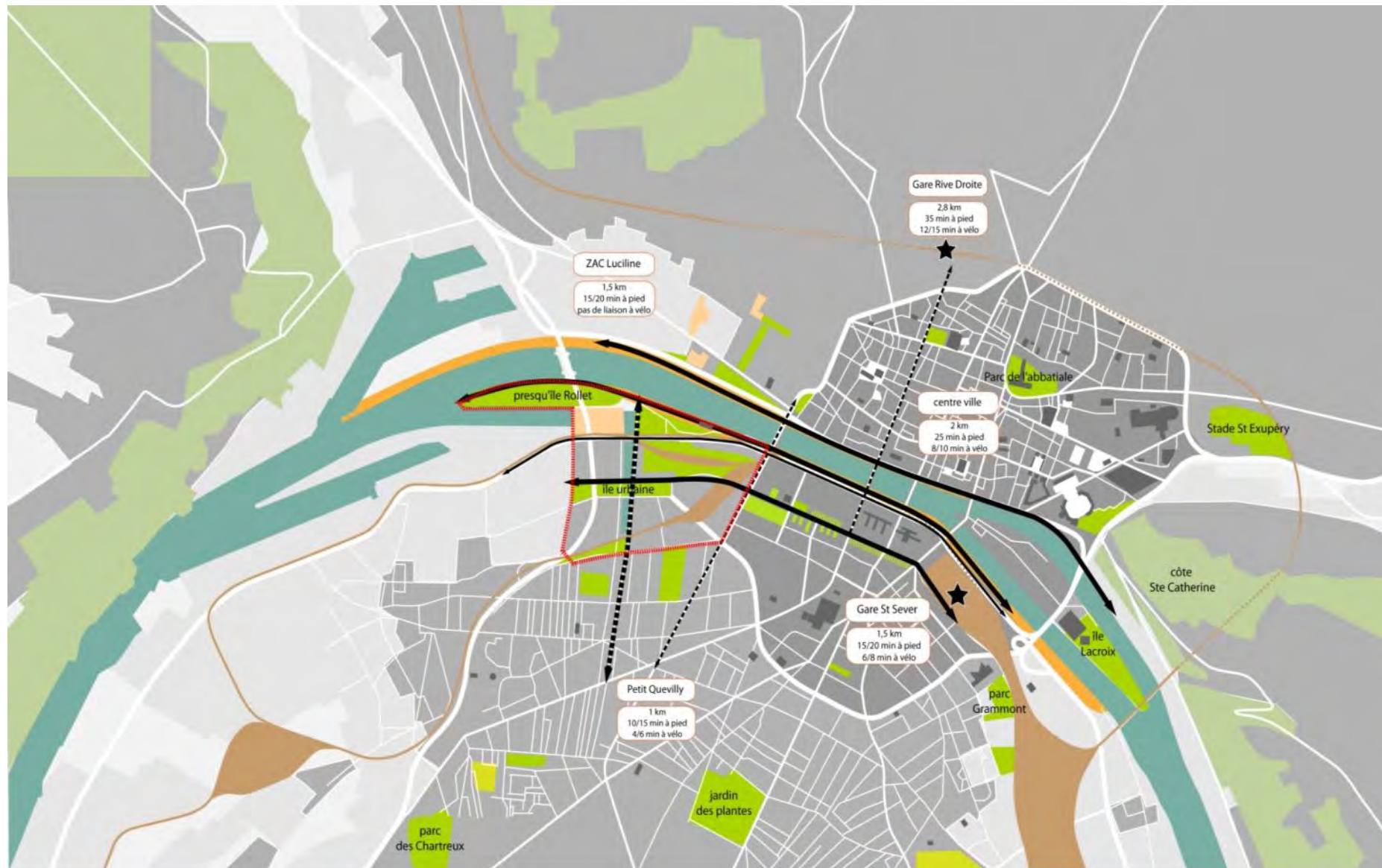
Éco-quartier Flaubert à Rouen



Jacqueline OSTY



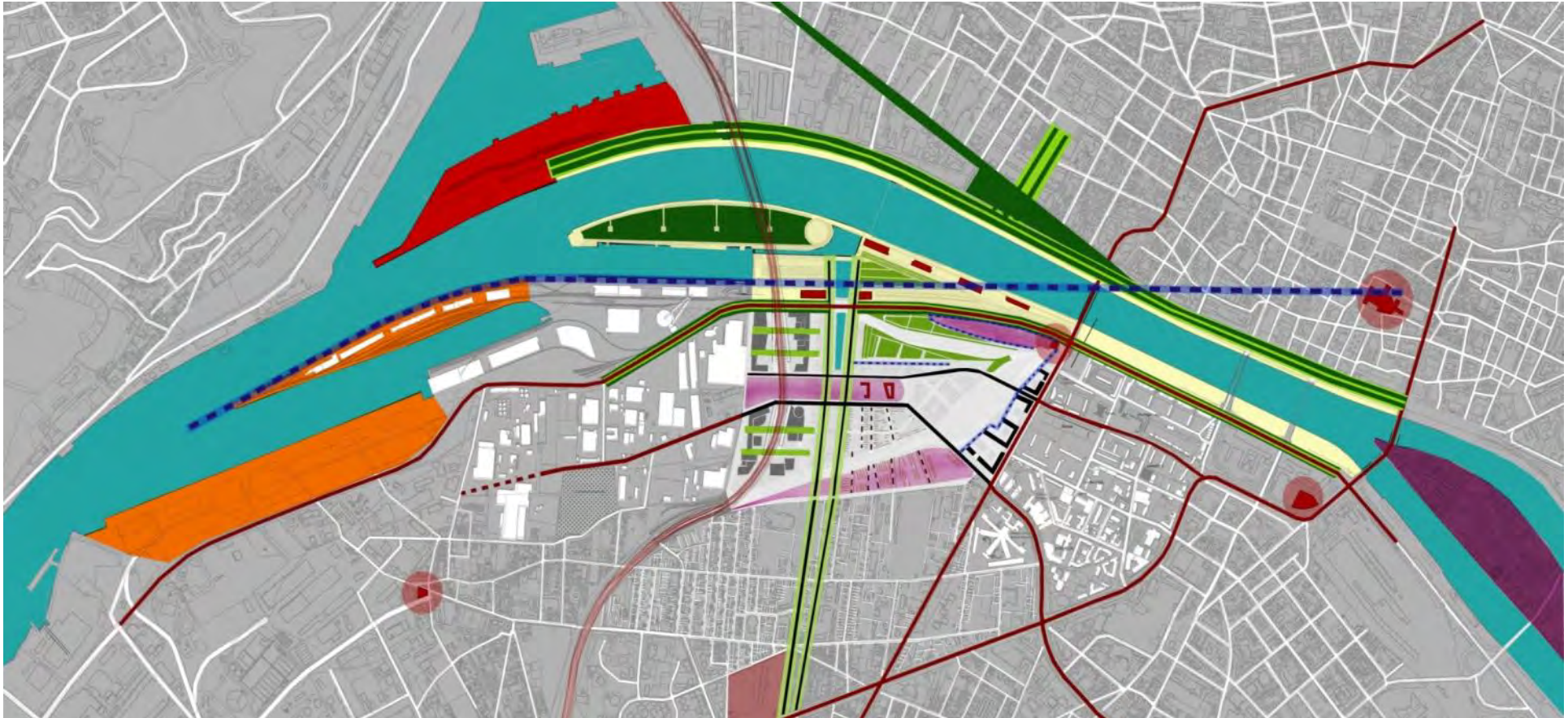
Éco-quartier Flaubert à Rouen



ville	parc et jardin public	quai bas
tissu industriel	parc et jardin privé	voie ferrée
friche	parking	

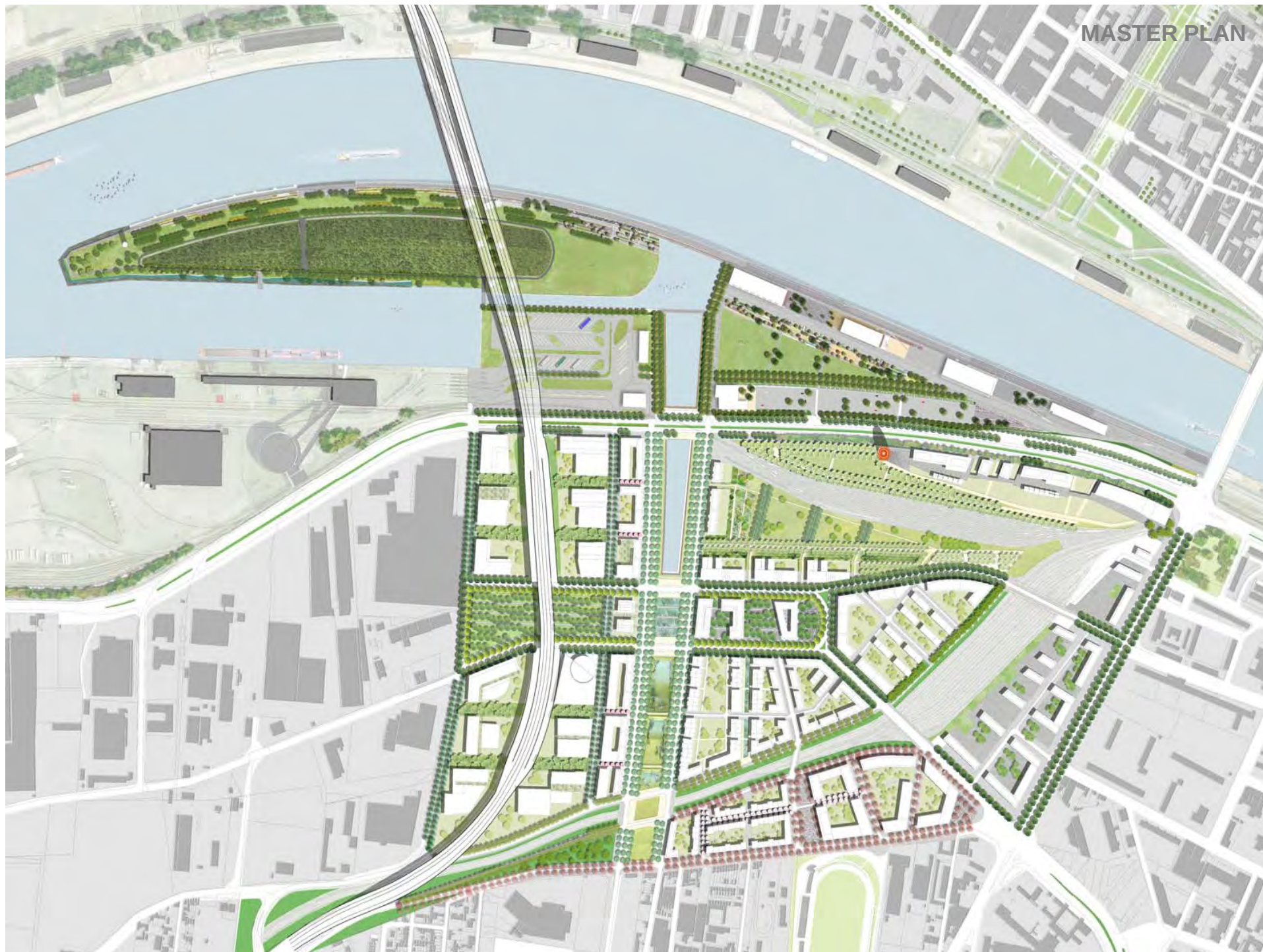
URBAN AND LANDSCAPE COMPOSITION BETWEEN CITY AND PORT

A district, different from others , between city and port, with the Rollet peninsula as the epicentre of the Seine River meander



Diversified and contrasted in terms of scale; verticality and remarkable objects









THE DIVERSIFIED GRID OF THE PUBLIC SPACES STRUCTURES THE DISTRICT











Le paysage: une demande sociale

La question du paysage contribue directement au bien-être des populations, elle correspond à une demande sociale :

- . **Besoin d'un cadre de vie harmonieux**, en milieu urbain ou rural qui favorise le bien-être et la vie collective
- . **Besoin de « nature »** : 7 Français sur 10 choisissent leur lieu de résidence en fonction de la présence de parcs et jardins à proximité
- . **L'espace du vivre ensemble** : le paysage est un thème propice à la vie locale, où chacun se sent le droit d'intervenir, c'est un sujet d'écoute d'échanges, mais aussi de conflits à solutionner par des décisions politiques et des règles partagées.

Comme à Bordeaux.....

Les quais de la Garonne à Bordeaux



Michel CORAJOUR

Le chantier des parkings Bourse et Jean Jaurès. Le toit de l'ancien hangar enterré face à la Bourse



Le projet de la place de la bourse, du boulevard, du miroir d'eau et des deux jardins latéraux





Ce qu'il faut retenir de cette présentation



- Il y a derrière tous ces projets une volonté **politique** forte
- Le « vide » (espaces non construits) dans la ville est considéré comme potentiellement **structurant**, il est toujours paysage
- Le paysage urbain doit être pris en compte dès l'**amont** lors des premières études d'urbanisme,
- Nos villes-territoires nécessitent des **Plans-guides qui activent** une stratégie paysagère et urbaine à l'échelle de leur territoire et de leurs différentes composantes
- La **revalorisation** des espaces publics est aujourd'hui un moteur du projet urbain tout entier
- Les espace publics et le paysage ont un rôle **social** déterminant, à la condition d'organiser la participation
- Le projet de paysage est un bon outil pour intégrer toutes les **dynamiques environnementales**
- Le paysage est un **vecteur économique** fort du développement

Merci de votre attention